



DISTRICT DE FOOTBALL DE LA HAUTE-VIENNE

PÔLE JURIDIQUE PROCES-VERBAL COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS



Réunion en présentiel au siège du District de Football de la Haute-Vienne du mardi 10 février 2026 à 18H30.
PV n° 3

Présents : MME. BERSOUX Isabelle - MM. LATOUR Marc - DECONDE Johnny - MISTOIHI Camaridine - HIRAT Stéphane - GIRAUD Marc et PARTHONNAUD Christian.

Absent :

Excusé :

Selon les articles 188 à 190 des règlements généraux de la FFF,
[...] les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, ou courrier électronique envoyé d'une adresse mail officielle du club. A la demande de la Commission d'Appel, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. [...] Le droit d'examen étant de 110 euros (Tableau relevé des droits financiers saison 2025/2026).

STATUTS DES EDUCATEURS DES CLUBS DE D1 ET D2

1 - Désignation de l'Educateur ou de l'Animateur.

L'article 3 du statut des éducateurs stipule que les clubs dont une équipe est astreinte à une obligation d'encadrement et qui dans un délai de 30 jours à compter de la date du premier match officiel (championnat et/ou coupe) n'ont pas enregistré l'éducateur ou l'entraîneur encourent une amende. (Règlement financier 2025/2026)

L'étude par la commission, des diverses dispositions relatives au statut des éducateurs a été réalisée pour la période du 27 octobre 2025 au 7 décembre 2025 (journées 6 à 10 ainsi que pour les différents tours de coupes).

CHAMPIONNATS :

DEPARTEMENTAL 1 : Aucun club n'est en infraction pour la période considérée.

DEPARTEMENTAL 2 A : Aucun club n'est en infraction pour la période considérée.

DEPARTEMENTAL 2 B : Aucun club n'est en infraction pour la période considérée.

COUPE DE LA HAUTE-VIENNE - CHALLENGE DU DISTRICT - CHALLENGE DES RESERVES :

Aucun club n'est en infraction pour la période considérée.

La commission félicite l'ensemble des clubs et des équipes de D1 et D2 pour le respect du statut des éducateurs.

BILAN SUR L'ENCADREMENT DES EQUIPES SENIORS M. D1 ET D2

DEPARTEMENTAL 1				
CLUBS	EDUCATEURS	DIPLÔME/FORMATION	LICENCE	BILAN
ES BEAUBREUIL 1	HEM Seilha	CFISE	Dirigeant	Formation en cours (Certification le 05/03/26)
FC PAYS AREDIEN 1	CHARRERIAS David	BEF	Technique Régional	Conforme au statut
LIMOGES LANDOUGE 1	CHEBBI Sami	DFCS	Educateur Fédéral	Conforme au statut
LIMOGES FOOT 2	TIGOULET Fabien	DFCS	Educateur Fédéral	Conforme au statut
FC OCCITANE	CHATEAUNEUF Dimitri	Sans	Dirigeant	Formation en cours (Certification le 05/03/26)
AS AIXE/VIENNE 2	CHAIZEMARTIN Benoist	DFCS	Educateur Fédéral	Conforme au statut
JS LAFARGE 2	OUHABI Yassir	BMF	Technique Régional	Conforme au statut
AS AMBAZAC 1	DE MATOS Amancio	CFF3	Educateur Fédéral	Conforme au statut
FCC ORADOUR/VAYRES 1	RAMPNOUX Laurent	BMF	Technique Régional	Conforme au statut
CA RILHAC RANCON 2	NEQUIER Karine	BMF	Technique Régional	Conforme au statut
AS NEXON 1	THEVENY Frédéric	CFF3	Educateur Fédéral	Conforme au statut

DEPARTEMENTAL 2 A				
CLUBS	EDUCATEURS	DIPLÔME/FORMATION	LICENCE	BILAN
BELLAC BSJLC 1	LUSSAT Cédric	DFCS	Educateur Fédéral	Conforme au statut
CA ST VICTURNIEN 1	GONCALVES Tony	CCFISE	Educateur Fédéral	Conforme au statut
FC LIMOGES VIGENAL 1	LAKEL Chérif	CCFISE	Educateur Fédéral	Conforme au statut
FC LIMOGES MAYOTTE 1	ANGEMONT Thierry	BEF	Technique Régional	Conforme au statut
AS ST JOUVENT 1	PERRIOT Christophe	DFCS	Educateur Fédéral	Conforme au statut
JA ISLE 3	MAHIEU Stéphane	BEF	Technique Régional	Conforme au statut
	REIX Fabien	DFCS	Educateur Fédéral	Conforme au statut
US ORADOUR/GLANE 1	TROLIO Bruno	BEF	Technique Régional	Conforme au statut
CS VERNEUIL/VIENNE 2	GANDOIS Jérôme	DFCS	Educateur Fédéral	Conforme au statut
LUSSAC LES EGLISES 1	COUSSAUD David	CFISE	Vétéran	Faire certification CFISE
LIMOGES CAPO 1	LEBLANC Mickael	CFISE	Educateur Fédéral	Conforme au statut
AS ST JUNIEN 2	DEMOLOMBE Mickael	Sans	Dirigeant	Faire formation
US COUZEIX CHAPT 2	PIBOLLEAU Julien	CFISE	Animateur	Faire certification CFISE

DEPARTEMENTAL 2 B				
CLUBS	EDUCATEURS	DIPLÔME/FORMATION	LICENCE	BILAN
SA LE PALAIS/VIENNE 1	JEANROT David	DFCS	Educateur Fédéral	Conforme au statut
ES BEAUBREUIL 2	ARAB Addelali	CFISE	Dirigeant	Faire certification CFISE
AF PORTUGAIS 1	CHARAMNAC Stéphane	DFCS	Dirigeant	(Certification DFCS le 05/03/26)
FOOT SUD 87	SEREZAC Jean-Marc	DFCS	Educateur Fédéral	Conforme au statut
ESP LA GENEYTOUSE 1	COUTURAS Florent	CCFISE	Educateur Fédéral	Conforme au statut
	MAGNAVAL Julien	CFF3	Educateur Fédéral	Conforme au statut

CS FEYTIAT 3	YAHIA Kamel	CFF3	Educateur Fédéral	Conforme au statut
US SOLIGNAC LE VIGEN 1	COURTOUX Jean-P.	DFCS	Educateur Fédéral	Conforme au statut
FC ST BRICE/VIENNE 1	MALAMAS Sébastien	CCFISE	Educateur Fédéral	Conforme au statut
LIMOGES ALOUETTE 1	GEORGES T.	CCFISE	Educateur Fédéral	Conforme au statut
AS PANAZOL 3	KHELIFI Issam	DFCS	Educateur Fédéral	Conforme au statut
US LIMOGES BASTIDE 1	BARRAT Hakim	CFISE	Dirigeant	Faire certification CFISE

2 – Rappel :

La commission rappelle aux clubs l'importance de bien enregistrer sur Footclubs la licence correspondante à la fonction occupée par les Educateurs, Animateurs, Dirigeants, ... lors des rencontres et de veiller également à la place occupée par ceux-ci sur les feuilles de match (FMI ou papier).

E : Educateur

D : Dirigeant

M : Encadrement Médical

R : Responsable

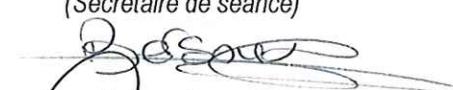
La commission demande aux clubs de se rapprocher du District de Football de la Haute-Vienne pour ce qui concerne les dates de formation, journée de formation complémentaire, certification ... des personnes qui n'ont pu se voir délivrer une licence d'éducateur ou pour la mise à jour de leur diplôme.

La commission rappelle aux personnes qui doivent certifier leur CFISE que cette dernière se fait en distanciel.

PARTHONNAUD Christian
(Président Commission Statuts et Règlements)



BERSOUX Isabelle
(Secrétaire de séance)



Procès-Verbal validé par le Secrétaire Général par intérim, monsieur *AUTIER Kilian* le 11/02/2026

